



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 4 JANVIER 2016

Convocation du 29 Décembre 2015

L'an deux mille seize, le 4 Janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame FARCY Annick, Maire.

Présents : M. TOURGIS Lionel, M. LOYANT Jean-Marie, M. PIGEON Michaël (adjoints).
Mme LECELLIER Sophie, Mme MARIE ROSALIE Christèle, M. GOUET Jérôme, Mme MOREAUX Sophie, Mme DUPORT Delphine, M. DUVA L Benjamin, Mme ALMIRE Corinne, M. AUDOUX Jérôme, Mme LEROYER Sandrine, M. LEREVEREND Benoit.

Absente excusée : Mme SOREL Audrey

Monsieur Benjamin DUVAL a été nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 30 novembre 2015 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS COMMUNALES

- ▶ Suppression d'un poste d'adjoint territorial 2^{ème} classe de 18,75/35^e.
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- ▶ Suppression d'un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet.
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- ▶ Suppression d'un poste animateur principal 2^{ème} classe de 10,50/35e.
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- ▶ Création d'un poste contractuel adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe pour 12,50/35^e du 13.01.2016 jusqu'au 31.03.2016.
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- ▶ Création d'un poste adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe pour 12,50/35^e à compter du 01.04.2016.
Adopté à l'unanimité des membres présents.
- ▶ Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe annualisé de 27,00 à 27,82/35^e.
Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Modification de la durée hebdomadaire d'un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe annualisé de 19,50 à 20,20/35^e.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

► Délibération de principe pour recrutement occasionnel.

Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

INFORMATIONS DIVERSES

- Demande d'une famille de régler les frais de scolarité de leur enfant dans une commune voisine. Refus du conseil municipal.

- Nid de frelons allée de l'Ancienne Chapelle : avec l'accord du propriétaire, problème solutionné.

- Ménage école élémentaire : suggestion de faire appel à une société de nettoyage.

Madame le Maire déclare la session close. La séance est levée à 21 h 30 minutes